



## DEMANDE D'UTILISATION D'UN EDIFICE CULTUEL POUR UNE MANIFESTATION CULTURELLE

**Date de la manifestation :**

**Lieu souhaité – Eglise de :**

**Organisme demandeur :**

**Décision de l'affectataire :**

### MENTIONS LEGALES :

Aux termes des lois du **09 décembre 1905**, du **02 janvier 1907**, du **décret du 16 mars 1906**, les édifices servant à l'exercice public du culte sont laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion.

Cette affectation culturelle interdit tout autre usage.

La loi française reconnaît ainsi qu'une église a pour destination, la célébration communautaire sous toutes ses formes admises par l'évêque, et la prière personnelle.

Ces dispositions étant sauvegardées, on peut tolérer que des manifestations culturelles proches des expressions religieuses traditionnelles soient organisées de manière exceptionnelle dans les églises.

**Depuis 2006**, cette condition est inscrite dans l'article **L2124-31 du Code général de la propriété des personnes publiques** qui subordonne toujours l'utilisation des édifices culturels pour des activités non culturelles mais «compatibles» avec l'affectation culturelle à l'accord de l'affectataire (le curé de la paroisse).

Demande préalable écrite, accord signé par le curé affectataire sont donc des prérequis avant d'élaborer une convention qui précisera les droits et obligations de chacun, en particulier la prise en charge obligatoire d'une assurance par l'organisateur et le versement d'une «indemnité» à la paroisse en remboursement des frais éventuels de chauffage, d'électricité et de nettoyage occasionnés par le concert.

Pour faciliter les démarches, vous êtes invité à remplir le formulaire suivant. Il permet de préciser les conditions selon lesquelles, après autorisation, la manifestation culturelle que vous avez souhaité organiser, pourra se dérouler.

Curé de la paroisse de Lugny :



Signature

# DEMANDE D'UTILISATEUR

Organisme demandeur :

### Raison de la demande :

Durée de la manifestation : Heure de début : Heure de fin :

Exécutants : (Musiciens -Choristes, ...) Nombre :

Responsable organisation : Identité, adresse, téléphone

### Assurance responsabilité civile de l'Organisateur :

Compagnie : N° Police :

Conditions d'entrée : Participation aux frais fixée à : \_\_\_\_\_ par personne.

## DEMANDES ANNEXES :

Avez-vous besoin de salles supplémentaires ? :    OUI                                    NON

Si oui, quelle en serait l'utilisation :

Avez-vous besoins de praticables ? : OUI NON

Durée du montage et du démontage :

Envisagez-vous une répétition générale ? :                    OUI                    NON

Si oui, quand ? :

DATE :

SIGNATURE :

## DESCRIPTIF DU PROGRAMME :

### DECISION DU CURE :

Pour le programme et selon le descriptif ci-dessus,

Monsieur le curé de la paroisse de **Notre Dame des Coteaux de Lugny** :

- Accepte la manifestation demandée :
- Transmet la demande à l'Evêque du diocèse d'Autun :

### AVIS DE L'EVEQUE :

### Conditions statutaires

- 1 - Remboursement des frais :
- 2 - Remise en état effectuée par :

---

Maison paroissiale de Lugny – 66 rue du pont – 71260 **LUGNY**

Tél : 03.85.33.24.34 – 09.50.01.77.97

Père **Michel TRAN**, curé de la paroisse : 06.42.06.91.86

@ : [ndcoteaux.maconnais@free.fr](mailto:ndcoteaux.maconnais@free.fr)